



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Fédérale Jeunes

Président : Quentin LOMBARD

Objet : Procès-verbal N°8 du 14 octobre 2024

La Commission Fédérale Jeunes, par consultation écrite, prend la décision suivante:

ATTRIBUTION COMPÉTITIONS JEUNES 2025

La CFJ propose d'attribuer les compétitions sportives jeunes 2025:

- Phase préliminaire de championnat de France 15U les 13 et 14 septembre 2025: **Montendre**

RECOURS

Tel que défini par l'article 60 du Règlement Intérieur - Édition du 5 octobre 2023 de la Fédération Française de Baseball et Softball, les décisions de la commission peuvent donner lieu à un appel devant le Bureau Fédéral dans les conditions définies par ce dernier. L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, accompagné d'un chèque d'un montant correspondant aux frais d'ouverture de dossier (50€) et d'enquête. L'appel doit être adressé au siège de la fédération sous pli recommandé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

*Quentin Lombard
Président C.F.J*